



## Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

### 2113 - Coopération transfrontalière

### Appel à projets transfrontaliers 2014 - Activités 2014 de l'Université Populaire PAMINA

#### Rapport n° CP/2014/432

#### Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule coopération transfrontalière

#### Résumé :

Le présent rapport vise à proposer un soutien financier :

- aux actions retenues dans le cadre de l'appel à projets transfrontaliers 2014,
- au programme d'activités 2014 de l'Université Populaire PAMINA.

#### Appel à projets transfrontaliers 2014

Au vu du bilan satisfaisant de l'appel à projets transfrontaliers expérimenté en 2013 à l'occasion des 50 ans du Traité de l'Élysée, le CG67 a décidé de reconduire le principe en 2014 sur la base de critères d'intervention identiques.

L'appel à projets transfrontaliers consiste à proposer une aide financière aux associations, communes et établissements publics bas-rhinois, pour soutenir des projets transfrontaliers encourageant les rencontres entre les Bas-Rhinois et leurs voisins allemands, avec un temps d'animation à destination du grand public permettant la découverte de la culture et de la langue du voisin. L'aide est plafonnée à 5.000 € par projet. Le budget alloué au dispositif en 2014 s'élève à 32.000 €.

12 demandes de subvention ont été réceptionnées. Le type de manifestations est similaire aux projets transfrontaliers habituellement instruits par le service des relations internationales : culture, sport, jeunesse.

A noter que la demande de soutien du Relais Culturel de Wissembourg pour le volet transfrontalier du projet *Chantier Musique* a fait l'objet d'un avis de la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée réunie le 13 mars et d'un vote par la commission permanente du 7 avril (4.300 €). Le budget net disponible pour les 11 autres projets s'élève donc à 27.700 €.

Après étude des différentes demandes de subvention réceptionnées, la Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 12 juin 2014, propose de soutenir 10 projets pour un montant global de 27.700 €, conformément au tableau annexé au présent rapport.

#### Programme d'activités 2014 de l'Université Populaire PAMINA

L'Université Populaire PAMINA VHS (UP PAMINA) est une association de droit local siégeant à Wissembourg. Créée en 1998, elle a vocation à proposer des manifestations culturelles franco-allemandes sur l'espace PAMINA.

L'essentiel des manifestations de l'association est annoncé dans une plaquette bilingue qui paraît deux fois par an. Il s'agit d'un programme grand public dont le contenu est fixé en accord avec les universités populaires partenaires. Les différentes manifestations sont réparties en six catégories : « Langues et Civilisations », « Art et Culture », « Goûts et Saveurs », « Histoire et Société », « Nature et Technique », « Santé et Créativité ».

En 2013, près de 130 manifestations ont été proposées par l'UP PAMINA, rassemblant plus de 2.500 participants.

Par ailleurs, depuis 2006, l'UP PAMINA anime un réseau transfrontalier de 13 maisons de retraite (projet « Seniors sans frontières »), dont 7 alsaciennes. Dans ce cadre, 9 rencontres ont été organisées en 2013 (7 à l'attention des résidents, 2 à l'attention des responsables).

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 12 juin 2014, propose un soutien départemental de 9.600 € au programme d'activités 2014 de l'association.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
19569	65-6574-041	61 916,00 €	51 979,88 €	33 300,00 €
3791	65-65734-041	25 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :*

- *d'attribuer des subventions d'un montant total de 37.300 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé;*
- *d'approuver les avenants relatifs aux conventions de financement 2014 des associations FDMJC du Bas-Rhin, Festival Summerlied et centre socio-culturel Arthur Rimbaud, joints à la présente délibération, et d'en autoriser la signature par le président du Conseil Général;*
- *d'autoriser, par dérogation au règlement financier, pour l'ensemble des manifestations soutenues dans le cadre de l'appel à projets transfrontaliers : l'imposition d'une date butoir au 15 décembre 2014 pour la transmission des comptes-rendus et bilans financiers, ainsi que le versement des subventions avant la transmission des comptes de l'exercice pendant lequel se sont déroulés les projets soutenus.*

Strasbourg, le 23/06/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL